

FE.-  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 99-598 DU 09 DECEMBRE 1999**

Chargeant Monsieur Sylvain Adékpédjou AKINDES , Ministre chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur de l'intérim de Monsieur Félix Essou DANSOU, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pour compter du 11 décembre 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 99-596 du 07 décembre 1999 chargeant Monsieur Bruno AMOUSSOU , Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi de l'intérim du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement pour compter du 07 décembre 1999 ;

**DECRETE :**

**Article 1er.-** Pour compter du 11 décembre 1999, Monsieur Sylvain Adékpédjou AKINDES, Ministre chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur est chargé de l'intérim du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pendant l'absence de Monsieur Félix Essou DANSOU.

**Article 2.-** Le présent Décret sera publié au Journal Officiel..

Fait à Cotonou, le 09 décembre 1999

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, absent, le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, assurant l'intérim,



**Bruno AMOUSSOU.-**

**AMPLIATIONS :** PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MCRI-SCBE 4 MMEH 4 SGG  
4 AUTRES MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JO 1.